



Ville de Saint Marcellin en Forez

Service Pôle enfance jeunesse



Bilan annuel
du service
Exercice
2021

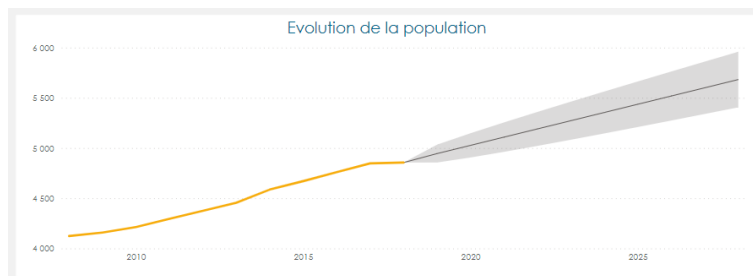
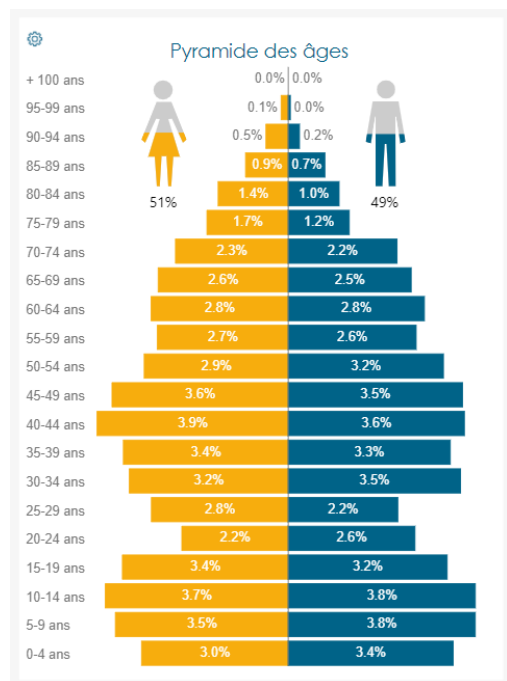
Sommaire

I)	Saint Marcellin en forez.....	3
II)	Les dispositifs enfance Jeunesse Municipaux.....	4
	A) Organisation générale et habituelle.	
	B) Une offre éducative de qualité	
III)	2021 en chiffres	6
	A) Les effectifs et la fréquentation	
	B) La tarification	
	C) Les Coûts	
IV)	Temps forts 2021.....	10
	A) Gérer la crise.	
	B) Un thème annuel et des activités adaptées	

PERSPECTIVE 2022

I) Saint Marcellin en forez

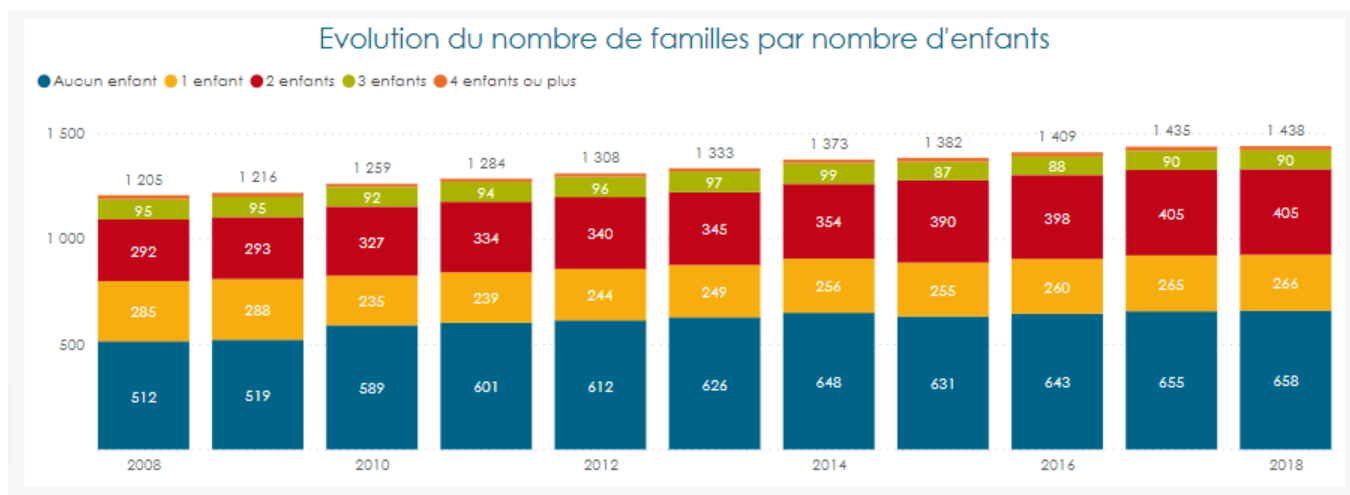
La population marcellinoise est en constante évolution depuis plus de 50 ans



Le solde migratoire est responsable de la hausse démographique de Saint Marcellin Il semble se poursuivre dans les projections. Cela signifie que la commune accueille beaucoup de nouveaux arrivants, potentiellement avec des jeunes enfants.

La population de Saint Marcellin est structurée autour des enfants de 5 à 14 ans et des actifs de 30 à 50 ans

Sur Saint Marcellin, les familles avec 2 enfants augmentent de manière importante ainsi que les familles sans enfant. Le nombre de familles avec 1 enfant et 3 enfants ou plus reste stable. Il y a 1435 familles dont 690 avec enfants



Répartition des familles par tranches socioprofessionnelles



La part des cadres et professions intellectuelles est supérieurs à la moyenne départementale à Saint Marcellin en Forez

II) Les dispositifs enfance Jeunesse Municipaux.

Toutes les organisations ont été revues, pour s'adapter aux différents protocoles sanitaires qui ont évolué durant la crise de la COVID19.

A) Organisation générale et habituelle.

Le service enfance jeunesse gère :

- Les accueils de loisirs périscolaire (matin / midi / soir / mercredis)
- Le secteur adolescent
- La coordination avec le centre de loisirs

Il est composé de

- 2 agents administratifs à plein temps : la responsable du Pôle jeunesse, un agent à la charge des inscriptions et des formalités administratives en mairie.
- 8 Atsem depuis l'ouverture de la 8^{ème} classe maternelle en septembre 2021 et 2 apprenties se formant au CAP AEPE
- 7 agents au restaurant scolaire dont une lingère, un cuisinier et une aide cuisine
- 6 animateurs en charge du périscolaires et des mercredis ainsi qu'une bibliothécaire qui accueille les enfants pendant le temps de midi
- 1 animatrice en charge du secteur jeune
- 1 apprentie BPJEPS mutualisé avec le centre de loisirs

En 2021, 9 Stagiaires ont été accueillis à l'école maternelle et 3 au restaurant scolaire.

Depuis 2020, et la crise COVID chaque accueils de loisirs périscolaire (maternels primaires) est regroupé dans sa propre école (maternelle, Mixte 1 et mixte 2) . Ils font l'objet d'une déclaration unique auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale nouvellement appelé services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Cette déclaration prévoit l'accueil des enfants de 3 à 17 ans.

La direction de l'accueil de loisirs est assurée par les agents territoriaux du Pôle jeunesse, qualifiés pour cette fonction. Cette organisation permet d'obtenir une continuité, toutes les sessions étant dirigées par un agent municipal permanent qui connaît bien la structure et le fonctionnement général.

Toute la préparation et la mise en place est faite par les animateurs qui se réunissent une fois par semaine

B) Une offre éducative de qualité

Les enfants et les jeunes sont accueillis au sein de dispositifs d'accueils distincts.

- **Les accueils de loisirs périscolaires** pour les enfants de 3 à 10 ans scolarisé dans les écoles élémentaires et maternelle tous les jours de la semaine
- Le service de restauration scolaire

- **L'accueil de loisirs adolescent** 11- 17 ans, ils sont accueillis 1 rue d'outre l'eau dans un local adapté les vendredis soir et les vacances scolaire. Un camp est organisé chaque année lors des grandes vacances scolaire.
- **Focus à la bibliothèque**, La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant grâce aux éveils culturels pour les 0-3 ans
- **Le Conseil municipal des enfants et des jeunes** a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

En dehors de la gestion directe, la municipalité s'organise pour proposer une offre éducative pour toutes les tranches d'âges :

- **Le Relais Petite enfance** de Loire Forez est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Tous les vendredis matin les parents et les assistantes maternelles sont accueillis dans la salle de convivialité afin de suivre les animations proposées. Un vendredi sur deux l'après-midi un accueil pour les futurs parents est proposé. **96 enfants accueillis en 2021**
- **L'îles aux Coissoux est un établissement d'accueil du jeune enfant** du syndicat intercommunal des Granges (regroupant les communes de Bonson, de Saint Cyprien et de Saint Marcellin en Forez) qui est géré par l'association Léo Lagrange. Le syndicat est indépendant des trois communes et fonctionne avec un président, deux vice-présidentes et 18 membres. Depuis septembre 2012, c'est un bel espace de 809 m² qui accueille les enfants de 0 à 6 ans. Deux commissions se tiennent en mai et décembre afin d'attribuer les places. **Saint Marcellin en procède 24**
- **Le centre de loisirs familles Rurales** propose un accueil toute les vacances scolaires (excepté Noël)

❖ **Les aménagements imposés par la crise sanitaire.**

Les structures jeunesse ont pu fonctionner normalement tout en s'adaptant à chaque période au protocole sanitaire en place dans les écoles et accueil de loisirs

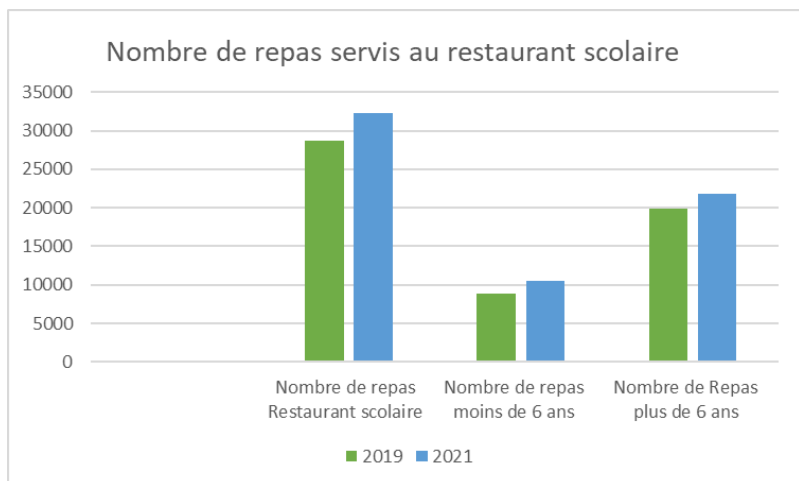
Contrairement à notre fonctionnement habituel, des sens de circulation avait été mis en place et matérialisé au sol. Ces mesures ont été mises en place dès le début de la pandémie. Elles permettent de limiter au maximum les croisements et les interactions entre les parents et les enfants. L'accès dans les bâtiments est également interdit aux parents (sauf cas particulier).

Au restaurant scolaire les enfants étaient obligés de manger avec les enfants de leur classe. De même au périscolaire les enfants étaient dispatchés par groupe de classe .

III) 2021 en chiffres

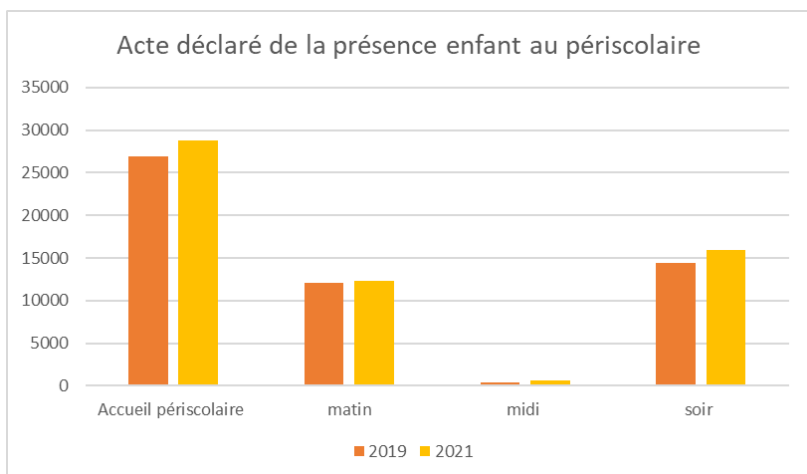
A) Les effectifs et la fréquentation

L'école maternelle a connu une forte augmentation des effectifs passant de 209 enfants en janvier à 227 à la rentrée de septembre. Concernant l'école élémentaire les chiffres sont restés stable avec 340 enfants scolarisés. L'année prise pour comparaison est 2019, car en 2020, les fermetures liées au COVID ne reflète pas une année complète.



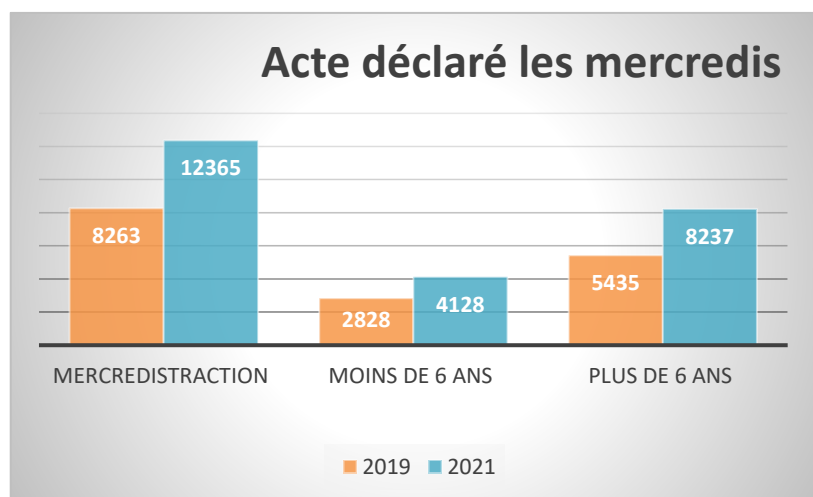
En 2021, il y a plus de 3600 repas de servis en plus au restaurant scolaire. 17 % en plus pour les enfants de moins de 6 ans et 10 % en plus pour les enfants de plus de 6 ans.

En Moyenne il y a eu 26 enfants qui ont mangé chaque jour au restaurant scolaire en 2021 par rapport à 2019



En 2021, il y a plus de 1900 actes déclarés en plus soit 7,2% en plus que 2019.

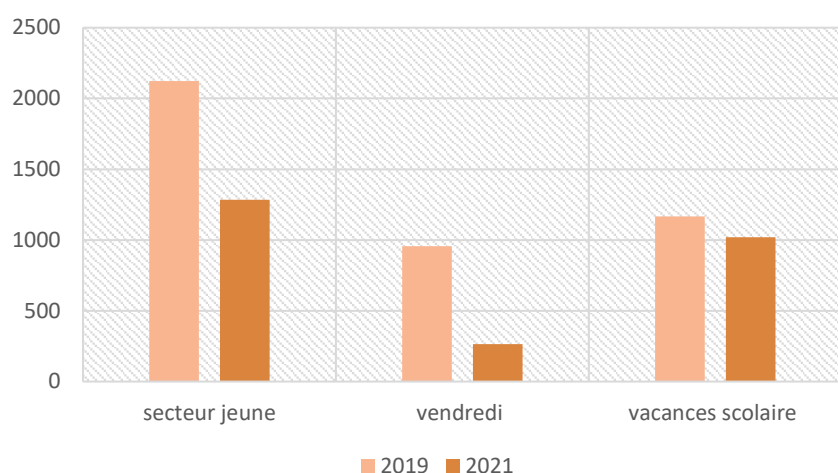
L'évolution la plus importante est constaté le matin et le soir chez les enfants de moins de 6 ans avec en moyenne 10 enfants de plus par accueil.



En 2021, il y a eu une augmentation de près de 50% pour l'accueil des enfant le mercredi.

En effet nous pouvons accueillir 47 enfants. En 2021, les mercredis étaient complets pour la majorité des mercredis.

Fréquentation secteur jeune



En 2021, une baisse de la fréquentation du secteur jeune s'explique par la longue fermeture de l'espace ado en 2020. Cette baisse est constatée notamment les vendredis soir

Concernant le centre de loisirs dont la gestion est faite par le centre de loisirs nous constatons la même évolution.

La commune de Saint Marcellin en Forez, qui ne cesse d'évoluer avec une population active, à besoin de mode de garde pour les jeunes marcellinois.

B) La tarification

Dans le cadre de sa politique d'action sociale en direction du temps libre des enfants et des adolescents, la Caisse d'allocations familiales (Caf) contribue au développement et au fonctionnement des accueils de loisirs déclarés auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Plusieurs critères doivent être cumulés dont l'accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources.

De janvier à septembre 2021, 367 familles ont fréquentés les services répartis dans les tranches de quotient familial suivantes :

Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	>1300
Nombre de familles	35	41	70	83	138
%	9.54	11.17	19.07	22.62	37.60

Avec plus de 37% des familles dans la dernière tranche du quotient familiale. En septembre 2021 il a été décidé de créer une 6^{ème} tranche de quotient familial.

De septembre à décembre 2021, 345 familles marcellinoise ont fréquenté le service et 36 familles de communes extérieures

Quotient familial	<500	501 à 700	701 à 1000	1001 à 1300	1301 à 1500	>1501
Nombre de Familles de SMEF	34	35	67	62	48	98
%	8.92	9.19	17.59	16.27	12.6	25.72
Nombre de familles extérieures à SMEF	5	4	7	4	3	13

C) Les Coûts.

Dépenses

Les dépenses se calculs sous 3 grands thèmes :

- Les fluides
- Le personnel
- Les fournitures

Recettes

Pour les recettes, il y a la participation des familles, la participation de la CAF et de la MSA. Le reste est financé par la collectivité

BUDGET PEJ 2021		
Dépenses	Personnel	593 978,91 €
	Fluides	21 610,95 €
	Fournitures	125615,36 €
	Subvention	109876, 41 €
Total		851 081,63 €

Recettes	Participation des familles	193 026,20 €
	caf	89 522,89 €
	msa	2 298,93 €
Total		284 848,02 €

Participation communale	
	566 233.61 €

Ce budget ne tient pas compte de l'investissement c'est un budget de fonctionnement.

En 2021 la municipalité a investi dans le changement de logiciel informatique permettant d'inscrire les enfants aux différents services municipaux. Cet investissement s'élève à 14 141,80€.

BUDGET PEJ 2021														
		Garderie	RS	Mercredis	AJM	ATSEM	Entretien locaux	lingerie	Transport scolaire Etudes	Administratif	Centre de loisirs	Sivu des granges	ecoles	Total
dépenses	personnel	92 714,74 €	161 513,72 €	25 971,15 €	11 118,22 €	144 680,63 €	67 687,70 €	8 807,14 €	2 379,94 €	79 105,68 €				593 978,91 €
	fluides	4 319,62 €	8 676,19 €	7 866,83 €	748,31 €									21 610,95 €
	fournitures	3 370,87 €	87 032,62 €	3 673,97 €	2 503,72 €								29 034,18 €	125 615,36 €
	Subvention										22 376,41 €	87 500,00 €		109 876,41 €
Total		100 405,23 €	257 222,53 €	37 511,95 €	14 370,25 €	144 680,63 €	67 687,70 €	8 807,14 €	2 379,94 €	79 105,68 €	22 376,41 €	87 500,00 €	29 034,18 €	851 081,63 €
recettes	familles	58 278,99 €	114 810,26 €	18 632,80 €	1 304,15 €									193 026,20 €
	caf	44 673,35 €	15 440,36 €	11 307,69 €	3 458,60 €						14 642,89 €			89 522,89 €
	msa	2 298,93 €												2 298,93 €
Total		105 251,27 €	130 250,62 €	29 940,49 €	4 762,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 642,89 €			284 848,02 €
Participation communale														
												Part communale		566 233,61 €

Memo : Taux d'encadrement en accueil collectif de mineur avec la signature du PEDT (projet éducatif de territoire)

Taux minimum d'encadrement

Dans cadre périscolaire lundi mardi jeudi et vendredi :

- 1 animateur pour 14 enfants de -de 6 ans.
- 1 animateur pour 18 enfants de +de 6 ans.

Dans le cadre périscolaire mercredi :

- 1 animateur pour 10 enfants de -de 6 ans.
- 1 animateur pour 14 enfants de +de 6 ans.

Dans le cadre extrascolaire

- 1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans

Attention, il s'agit du taux minimum d'encadrement. L'organisateur a une obligation légale de moyens et doit adapter l'encadrement aux différentes activités et aux conditions d'accueils des enfants.

IV) Temps forts 2021.

A) Gérer la crise.

La grande difficulté de ces 2 dernière année a bien sûr été la gestion de la crise sanitaire.

L'organisation générale a été très perturbée. L'incertitude pesant sur l'organisation a été difficile à appréhender :

- Avec des protocoles sanitaires arrivant au dernier moment.
- Pour l'administration dans la préparation.
- Pour nos animateurs qui devait faire respecter des consignes afin que les enfants ne se mélange pas d'une classe ou d'un niveau à l'autre.
- Pour les familles qui ont dû s'adapter pour les inscriptions
- Les enfants qui se sont toujours adapté à chaque changement

Dès le début de la crise, nous avons utilisé des locaux supplémentaires, (séparation des périscolaire) afin de mettre en place la distanciation nécessaire. De même au restaurant scolaire ou la salle des enseignants de MIXTE1 a été réquisitionné pour servir au restaurant scolaire maternelle.

Nous avons pu compter sur des équipes très réactives et très professionnelles. Nos animateurs ont su être inventifs et adapter leurs activités.

Les enfants de tous les âges ont très vite intégré les gestes rendus nécessaires pour lutter contre le virus, même le port du masque a été rapidement bien respecté même si un phénomène de saturation semble s'installer chez certains.

B) Un thème annuel et des activités adaptées.

Les Objectifs éducatif sont les suivant

- Sensibiliser les acteurs à la thématique du développement durable universel.
- Développer la communication entre tous les acteurs
- Inculquer aux enfants les valeurs citoyennes (civisme, civilité et solidarité)
- Favoriser l'ouverture d'esprit des acteurs sur le monde qui nous entoure qu'il soit de proximité ou plus éloigné

Lors de la rédaction du projet pédagogique et de la définition des thématiques communes à toutes les tranches d'âges, nous avons tenu compte de la crise qui débutait :

- Développer des activités en lien avec les demandes des enfants et liés aux compétences des animateurs.
- Avoir une démarche éco-citoyenne : sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Proposer des temps adaptés aux rythmes et âges des enfants

Concrètement, cela a été décliné par les thématiques et activités suivantes :

- Découverte du monde d'avant (détour en Egypte, chez les mayas pour finir en Gaule)
- Le cycle de la vie (évolution de l'homme réalisation de fresques, activités scientifiques autour de l'eau, activités autour du recyclage de la faune et de la flore)
- Les points cardinaux ont été appréhendé ce qui a permis de voyager au nord au sud à l'est et à l'ouest
- Une thématique autour de la nature a permis aux enfants de jardiner, de faire des randonnées à la découverte de leur commune tout en faisant du land art, un herbier...
- En septembre avec la nouvelle année scolaire que commence la période est axée sur des jeux de connaissance,
- une sortie à la grange aux abeilles a pu être réalisé en 2021

Au secteurs jeunes

De nombreuses activités sont réalisé au local des jeunes, cuisine, rallye photo, fabrication de boule de bain, soirée pyjama, jeux d'eau

En sortie les jeunes ont pu faire de la luge au Bessat, aller à la patinoire de Saint Etienne, de la trottinette de descente, pratiquer l'équitation à Saint Marcellin, sortie à Lyon (BEFUN) , Karting, Walibi, inside park et escape game

Un camp a pu être proposé à 7 marcellinois, camp 100% équitation à Ambierle

Au restaurant scolaire les produits sont issus de circuit court avec des produits commandés dans un rayon de 70km maximum

L'objectif est de servir 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique au 1er janvier 2022.

PERSPECTIVE 2022

En septembre 2022 il est prévu l'ouverture d'une 15^{ème} classe à l'école élémentaire. Le travail partenarial avec l'éducation nationale doit permettre de trouver des solutions pour accueillir tous les marcellinois.

La municipalité a répondu à l'appel d'offre du socle numérique dans les écoles élémentaires pour **réduire les inégalités scolaires** et de **lutter contre la fracture numérique**. Ainsi 50 000€ d'investissement dans les écoles seront réalisés en 2022 **pour** améliorer le quotidien des enseignants et des enfants.

Poursuite du chantier de construction du pôle enfance jeunesse. Le projet a pour fonction de remplacer le restaurant scolaire, l'ensemble des espaces dédiés au périscolaire comme ceux dédiés au centre de loisirs qui ne convenaient plus face à l'accroissement de la population, ainsi qu'aux mises aux normes nécessaires.

- La construction intègre le minimum de béton pour maximiser l'utilisation du bois
- La mise en place de géothermie sur champ de sondes, pour avoir une performance de l'installation de chauffage très élevé
- La mise en œuvre de matériaux sains à l'intérieur du bâtiment permettant d'assurer une qualité d'air irréprochable pour les enfants
- Une maximisation de l'éclairage naturel à l'aide de grandes ouvertures avec une orientation plein sud permettant de limiter l'usage de l'éclairage artificiel (économe d'énergie) et une installation électrique performante avec 100% des éclairages LED.
- La gestion des eaux pluviales a été un point largement soignée avec la mise en place de revêtements de sols drainants pour la cour et de bassins de rétention pour la toiture.
- Enfin, une grande cuve de récupération d'eau est prévue sur la parcelle pour arroser les espaces verts du site mais aussi de servir de stockage en vue de l'utilisation via camion-citerne dans toute la commune.



